



CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail

Pourquoi saisir le CHSCT
Comment faire appel au CHSCT
Dans le détail, rôle du CHSCT

Pourquoi faire appel au CHSCT ?

Sous la présidence du **Directeur académique** et du **secrétaire général de la direction des services départementaux**, le CHSCT des Alpes-Maritimes est composé de **représentants du personnel**.

Pour tout problème rencontré dans les écoles ou à titre personnel dans le cadre du travail, si votre santé morale ou physique est affectée, il est important de contacter vos représentants syndicaux afin qu'ils puissent intervenir auprès des autorités et faire convoquer le CHSCT si besoin.

Les représentants du personnel :

ils sont au nombre de 7 titulaires et 7 suppléants (5 titulaires et 5 suppléants FSU au niveau départemental, 4 titulaires et 4 suppléants FSU au niveau académique).

Représentants du SNUipp-FSU 06 au CHSCT Départemental

Mme Julie LANTRUA, P.E.

Mme Sandrine ROUSSET, P.E.

M. Lionel EDOUARD, P.E

Représentants du SNUipp-FSU 06 au CHSCT Académique

Mme Julie LANTRUA, P.E.

M. Gauthier BROQUET, PE.

Comment faire appel au CHSCT ?

Pour faire appel au CHSCT, vous écrivez par mail au secrétaire départemental du CHSCT,

Julie Lantrua secretaire-chsctd06@ac-nice.fr Tel professionnel : 06 24 45 39 40

Vous pouvez décrire la situation de votre école, demander conseil sur la démarche à suivre.

Vous pouvez aussi remplir le **registre de santé et de sécurité au travail**, puis le transmettre à l'assistant de prévention de circonscription (le plus souvent votre Conseiller Pédagogique de Circonscription) en mettant le secrétaire du CHSCT en copie.

Attention, dans ce registre, on doit respecter la charte de confidentialité (ne pas citer de noms). Tous usagers de l'école (et les membres du CHSCT) ont accès à ces remontées, il est donc adapté dans certaines situations mais lorsqu'il s'agit de faire remonter des tensions entre personnels, il peut être plus judicieux de le faire par mail directement au secrétaire.

Dans le détail, rôle du CHSCT

Retrouvez toutes les infos nécessaires sur le site de l'académie de Nice.

<http://www2.ac-nice.fr/cid70991/comites-d-hygiene-de-securite-et-des-conditions-de-travail.html>

